

Conseils énergétique du bâtiment

Titulaires d'un bac +2/+3/+5

Selon le diplôme possédé, des UE de mise à niveau peuvent être exigées pour accéder à la délivrance du diplôme.

Il est recommandé de suivre une troisième année de Licence de génie civil parcours énergétique du bâtiment (LG03503A) puis un diplôme d'ingénieur énergétique du bâtiment (CYC8502A).



Emploi/stages

[Consulter les offres](#)

[Poster une offre](#)

[Recruter un apprenti](#)

Recrutement d'enseignants

[Postuler dans l'ensemble du réseau Cnam](#)

Secrétariat BTP (BTP, Structure)

@ : **Marie-José Cabana**

Tel : 01 40 27 21 10

Case courrier EPN01

Accès 16-1-24

Cnam Paris

292, rue Saint-Martin 75003 Paris

Plan d'accès BTP

Aménagement & Environnement

@ : **olivier.fouche-grobla@lecnam.net**

Secrétariat Géotechnique

@ : **Manuela Corazza**

Tel : 01 40 27 23 92



<http://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt/energetique-htt/conseils-energetique/conseils-energetique-du-batiment-67>